



-----oOo-----  
 CONTINUONS LA GREVE TOTALE JUSQU'A LA VICTOIRE !  
 -----oOo-----

Camarades Travailleurs Agricoles,

A deux reprises le Conseil syndical de l'U.T.A a proposé au patronat usinier une rencontre, pour lui présenter le Programme de revendications des travailleurs agricoles (ouvriers agricoles, petits planteurs, colons partiaires), adopté en Assemblée générale le 12 décembre 1970. Monsieur CLAVERIE, représentant de tous les usiniers, a refusé de nous rencontrer et a manifesté son plus grand mépris pour les travailleurs agricoles et leur syndicat, l'U.T.A.

L'Union des Travailleurs Agricoles (U.T.A) a alors appelé les ouvriers agricoles à faire la GREVE TOTALE. TOUS LES OUVRIERS AGRICOLES ONT SUIVI CE JUSTE MOT D'ORDRE DE LEUR SYNDICAT. Depuis lundi 13 janvier 1971 les ouvriers agricoles de SAINTE-ROSE, LAVENTIN, BAIE-MAHAULT, PETIT-BOURG, GOYAVE, CAPESTERRE, font la grève totale. PAS UN SEUL BOUT DE CANNE N'A ETE COUPE DANS CES REGIONS.

En Grande-Terre, les ouvriers agricoles résistent depuis lundi 11 janvier 1971. Mais ce n'est là qu'un premier pas, Camarades ! NOUS DEVONS ÊTRE DÉTERMINÉS A RÉSISTER PENDANT 10, 20 ou 30 jours S'IL LE FAUT !

LA GREVE TOTALE DOIT SE POURSUIVRE JUSQU'A LA RECONNAISSANCE DE LA REPRÉSENTATIVITÉ DE L'U.T.A PAR LE PATRONAT USINIER, JUSQU'A LA VICTOIRE DE NOS JUSTES REVENDICATIONS !

1/-SUPPRESSION DE LA COUPE A LA SURFACE.

- Salaire du coupeur fixé à 27.00 F pour 16 piles.
- Salaire de l'attacheuse à 25.50 F pour 400 paquets liés.
- Salaire de l'arrimeur à 4.00 F par tonne chargée.
- Salaire du charretier à 4.00 F par voyage de 125 paquets.

2/-SUPPRESSION DU PAIEMENT DE LA CANNE A LA RICHESSE SACCHARINE.

- Paiement au poids, au prix de 30.00 F la tonne de canne.
- Participation du patronat usinier aux frais de transport de la canne des colons, sur la base de 4.00 F par tonne transportée.

Camarades, chaque jour de grève entraîne pour le patronat usinier la perte de millions de francs de profit. Chaque jour de grève, c'est pour nous travailleurs un pas de plus vers la victoire de nos justes revendications. Ne nous laissons pas tromper par les mensonges du patronat usinier. Ne nous laissons pas diviser par les saboteurs et les briseurs de grève. Ne nous laissons pas intimider par les menaces. NOTRE CAUSE EST JUSTE ! NOTRE GREVE TOTALE EST JUSTE ET CONFORME AU DROIT SYNDICAL. Nous ne demandons pas la charité! Nous exigeons notre dû, nous exigeons un juste prix pour notre force de travail et pour notre produit. SOYONS UNIS ET FORTS, NOUS SOMMES SÛRS DE LA VICTOIRE !

Camarades, nous sommes les seuls producteurs des richesses du pays. C'est nous qui faisons vivre et enrichissons les capitalistes usiniers. Les capitalistes usiniers ne peuvent rien sans nous! CONTINUONS DONC LA GREVE TOTALE ET LE PATRONAT USINIER RECLERA.

Faisons échec aux manoeuvres du patronat usinier visant à briser notre grève. Crions halte aux saboteurs et aux briseurs de grève! SOYONS VIGILANTS!

Camarades, les autres travailleurs (ouvriers industriels, conducteurs d'engins tractés, etc...) nous soutiennent. Tous les Guadeloupéens honnêtes nous soutiennent! Certains ont même déjà donné un soutien matériel. RENFORÇONS LE MOUVEMENT DE GREVE TOTALE ET CETTE SOLIDARITE SERA PLUS GRANDE ! L'U.T.A a pris toutes les mesures pour aider les travailleurs agricoles en lutte.

Camarades, suivez les directives de votre syndicat. Seule l'Union des Travailleurs Agricoles (U.T.A) est habilitée à vous donner l'ordre de reprendre le travail!

-CONTINUONS DONC LA GREVE TOTALE JUSQU'A LA VICTOIRE !

-PAS UN SEUL COUP DE COUPELAS !

-PAS UN SEUL TRAVAILLEUR DE L'EXTERIEUR NE DOIT VENIR BRISER NOTRE GREVE !

-SOYONS UNIS, FERMES ET VIGILANTS !

-UNISSONS-NOUS A LA BASE ET DANS L'ACTION !

-EN AVANT, CAMARADES, LA VICTOIRE EST A NOUS !

**UN POUR TOUS  
TOUS POUR UN !**

Le Conseil syndical de l'Union  
des Travailleurs Agricoles

( U. T. A )

19 janvier 1971.